



Compte rendu du Conseil d'Administration du Vendredi 16 AVRIL 2025

Le Conseil d'Administration de l'Association .RESCAM s'est réuni dans la formation suivante :

9 membres présents :

- Mme REDON Valérie,
- Mme VINCENT Sonia,
- M. CARLIER Christophe,
- M. MIRA Franck,
- Mme FROMENT Sindie,
- Mme COSTAZ Anne,
- Mme VINCENT Sonia,
- M BOURILLE Paul,
- Mme ROCHER Magali,

5 membres excusés :

- M. VERNET Guillaume, (Représenté)
- M. THIRARD Serge, (Représenté)
- Mme LAFOSSE Camille,
- Mme MOQUET Chantal, (Représentée)
- Mme PERRIER Patricia, (Représentée)
- Mme BOURDON Yvette

2 membres absents :

- Mme BONNIEL Corinne,
- Mme LETOURNEL Patricia.

1. Ordre du jour

La séance est ouverte à 14 h 30 par Mme Valérie REDON, Présidente de L'AGRIA qui propose de modifier l'ordre de présentation des points inscrits à l'Ordre du Jour.

➔ **Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 Novembre 2024**

➔ **Point sur la Fréquentation du 1^{er} trimestre 2025**

➔ **Point RH**

➔ **Point sur les organes des gestions d'un Restaurant Inter Administratif**

➔ **Présentation et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

➔ **Budget 2025**

➔ **Questions diverses**

2. Adoption du procès-verbal précédent

- Le procès-verbal du Conseil d'administration du 12 novembre 2024 est soumis au vote.

- Décision : Adoption à l'unanimité.

3. Fréquentation – 1er trimestre 2025

- Madame Valérie REDON, Présidente de l'AGRIA, développe les différents points relatifs à la fréquentation.

- 1er trimestre 2025 : La fréquentation est de 17 480 repas servis.

- Bilan chiffré au 31 décembre 2024 :

- Fréquentation dégradée du 1^{er} Janvier au 16 avril 2024 soit 45782 repas pour l'année 2024.

- Le 16 avril 2024 est le premier jour d'ouverture dans les locaux rénovés après restructuration.

- Contexte historique : Année de référence 2017, accroissement notable dû à l'entrée de structures (CPAM/CAAF.Etc.) en convention précaire suite à la fermeture du Restaurant Interentreprises (RIE).

- Perspectives budgétaires :

- Inquiétudes liées aux coupes Budgétaires de l'État.

- Réflexion sur de nouvelles conventions avec : La Chambre d'agriculture, La Poste, Conseil départemental, Beaujolais Agglomération, Ville de Mâcon, Ministère de la Justice,

Voies Navigables de France, Crédit Agricole.

- La fréquentation dépend également de la satisfaction et de la fidélisation des adhérents :
 - Engagement de maintenir la gamme complète jusqu'à 13 h 30.
 - Créneau 13 h–13 h 30 à développer via communication interne par les administrations
 - 1 journée à « Thèmes et Animations » tous les mois : le 18 avril 2025, il est proposé un « Brunch » à partir de 11 heures pour les adhérents et non adhérents mais aussi la possibilité de visiter les zones de productions.
 - Partenariats comme par exemple la GMF : animations trimestrielles, convention de soutien financier en faveur des adhérents (la GMF a payé une facture pour offrir le café à ses visiteurs).
 - Le 19 juin 2025, journée de sensibilisation au Don d'Organes, réflexion sur un menu « Détox ».

4. Ressources Humaines

- Madame Valérie REDON expose les différents points correspondants aux « Ressources Humaines ».
- Démission : Déborah SIMONET quitte ses fonctions pour développer sa micro-entreprise artistique.
- Effectif et rigueur : Discussion sur maintien ou non du poste vacant.
- Recrutement :
 1. Contrat Etudiant pour l'été.
 2. Candidature future en CDI après autorisations.

5. Situation financière – Exercice 2024

- Monsieur Julien MASSA Expert-Comptable du Cabinet FOGEX expose le bilan comptable de l'exercice 2024.
- Compte de résultat : Déficit de -14 748 €.
- Explications :
 - Départ différé de la comptable (retraite).
 - Indemnités d'inaptitude et congés payés (environ 22 000 € + 8 000 €).
- Les contrats d'entretien et de maintenance accrus du fait que le matériel contient beaucoup de composants électroniques.
- Régularisation trésorerie en début d'année 2025 précise Monsieur Christophe DAMBRINE Directeur du RIA : Soutien exceptionnel du Crédit Agricole car il y avait urgence , le solde en banque étant positif de 15 000 € mais insuffisant pour honorer les factures et les salaires.
- Fonds de roulement : Absence de réserve selon la circulaire 2015.
- Madame Anne COSTAZ Trésorière de l'AGRIA demande des explications sur le N° de compte 7718 :
 - Explication : Comme il est prévu par le règlement intérieur de l'association, le solde des

différents badges monétaires n'étant plus actifs à N-1 (Pour différentes raisons : Retraite, mutation.etc.) est acquit pour l'association.

- Madame Sonia VINCENT représentant la DDFIP demande des explications sur la ligne budgétaire du Bilan de L'AGRIA N° de compte 7015 :

- Explication : c'est la différence entre le coût du plateau et le minimum à payer parfois. Cela représente quelques centimes individuellement.

6. Provisions et matériel

- Madame Valérie REDON et Monsieur Christophe DAMBRINE Directeur du RIA présentent l'inventaire complet du matériel et mobilier du RIA.
- Inventaire et chiffrage : Proposition de provisionner tous les ans la somme de 30 000 € pour renouvellement progressif.
- Coût total estimé : 750 000 € sur 10 ans /12 ans /15 ans selon la Durée Normale d'Utilisation (DNU).
- Proposition adoptée à l'unanimité.
- Un appel de fonds spécifique sera envoyé via Chorus.

7. Gouvernance et conventions

- Madame Valérie REDON insiste de nouveau sur l'importance d'avoir une commission de surveillance qui fonctionne.
- Commission de surveillance : Rappel qu'il y a eu une réunion en Novembre 2024.
- Réunion réalisée en urgence, pour finaliser la convention-cadre et relancer le dossier à propos de la commission de surveillance.
- Madame Valérie REDON précise que l'Association a fait preuve de réactivité sur ce dossier.
- Il est proposé de faire une réunion très rapidement.

8. Tarification

- Madame Valérie REDON présente le Point tarification.
- Coût réel du plateau : 16,52 € toutes charges confondues.
- Prix moyen réel payé : 4,77 € par adhérent après déduction des participations.
- Tarif à appliquer selon circulaire 2015 : Si les directives de la circulaire étaient appliquées le montant de l'admission serait de 5,69 € en 2025 au lieu de 3,20 €.
- Volonté de maintenir le montant attractif de cette admission.
- Réflexion 2026 : Proposition d'un tarif intermédiaire à 3,50 €.

9. Questions diverses

- Madame Valérie REDON aborde les travaux non réalisés de la terrasse par manque de budget.
- Travaux de la terrasse sur le parvis du RIA :
 - A ce jour, cet espace est accidentogène.
 - Les travaux de sécurisation et de rénovation sont à la charge du propriétaire.
 - Devis de sécurisation transmis par Mme Gallois (Cheffe de Projet des travaux de rénovation de la Cité Administrative).
 - Il est proposé d'inscrire ce dossier à l'Ordre du Jour du Conseil de Cité du 23 juin 2025.
- Monsieur Franck MIRA félicite la qualité des repas dans un espace agréable et fonctionnel avec une équipe qui fait preuve de professionnalisme.
- L'Assemblée Générale se déroulera le 19 juin 2025 à 14 H00.
- Célébration 1er anniversaire du Restaurant Inter Administratif – Moment convivial.

10. Clôture de la séance

La séance est levée à 16 h 00 par Mme Valérie REDON.

Prochain Conseil d'administration : Date à définir.

La Présidente



Valérie REDON

Le Secrétaire de séance



Restaurant Inter-Administratif de Méron
"Le Rescam"
24 Boulevard Henri DUNANT
71025 Mâcon Cedex
03 85 38 38 40
Site: 311 642 243 00019
rescam-direction@orange.fr

Christophe DAMBRINE